



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 25 Juin 2014**

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais – CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent,  <b>PERET :</b> M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise,  M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel  M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador,  Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent,  Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,</p>

### **Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire que suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner les membres de la CIID.

Chaque commune membre de la communauté de communes a été sollicité afin de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

La consultation des 21 communes est aujourd'hui achevée. Il appartient en conséquence au conseil communautaire de dresser une liste de 20 membres titulaires et de 20 membres suppléants, qui sera notifiée à la direction départementale ou régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la liste composée de 20 membres titulaires et de 20 membres suppléants telle que présentée en pièce annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20140701-2014-06-25-40-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2014  
Date de réception préfecture : 04/07/2014